



Tous les programmes ont des places limitées et un minimum d'inscriptions requis. Ils sont de 9 h à 15 h 45.

NOUVEAU

CINÉ-TECHNO (RÉALISATION D'UN FILM)

Votre enfant adore le cinéma et la technologie? Ce camp est fait pour lui! Avec l'aide de l'équipe du Techno Culture Club, votre enfant pourra faire de belles découvertes sur le monde de la technologie grâce à la manipulation de tablettes électroniques et d'ordinateurs. Au final, ce camp a pour but de créer un film de style «*stop motion*» en nature. En équipe de 3 ou 4 participants, ils imagineront l'histoire, réaliseront des petits personnages et des décors, feront les prises de vue et enregistreront les sons. 3, 2, 1, action!

- ❖ Matériel requis : Vêtements et souliers de sport. Les sandales ne sont pas autorisées.
- ❖ Horaire – 1^{re} à 2^e année : 9 h 30 à 11 h 30 - activités spécialisées et 12 h 45 à 15 h 45 - activités régulières.
- ❖ Horaire - 3^e à 6^e année : 9 h 30 à 11 h 30 - activités régulières et 13 h à 15 h - activités spécialisées.
- ❖ Capacité : 24 places disponibles pour chaque groupe.

À ne pas manquer:
Le spectacle de clôture du camp de jour aura lieu le **16 août à 19 h au centre communautaire Wilson.**

*techno
culture
club*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Élaboration d'une histoire et début du tournage	Suite du tournage	Sortie	Fin du tournage et début du montage	Fin du montage et présentation du film

Horaire des disponibilités

Semaines	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Semaine 9
Dates	25 au 29 juin	2 au 6 juillet	9 au 13 juillet	16 au 20 juillet	23 au 27 juillet	30 juillet au 3 août	6 au 10 août	13 au 17 août	20 au 24 août
Disponibilités	1^{RE} À 6^E ANNÉE	Non disponible							
Sorties ¹	Fort de Coteau-du-Lac								

Coûts du programme – Les coûts sont par semaine.

Inscriptions en ligne

Résidents : du 12 mars au 13 mai Non-résidents : du 19 mars au 13 mai		Résidents et non-résidents : à partir du 14 mai	
Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
165 \$	185 \$	175 \$	195 \$

Inscriptions au comptoir de l'hôtel de ville (papier)

Résidents et non-résidents : du 30 avril au 4 mai		Résidents et non-résidents : dès le 7 mai	
Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
165 \$	185 \$	175 \$ + 15 \$ frais administratifs	195 \$ + 15 \$ frais administratifs

Les coûts incluent le service de garde, la sortie du mercredi ainsi que les activités de la semaine. L'horaire est sujet à des changements.

Ratio d'animation

- ❖ 1 animateur pour 12 enfants.

¹ Pour une description détaillée des sorties, veuillez consulter l'annexe 1 de ce document.